

Programme Massy Insoumise

Élections municipales 2026

Note au lecteur : dans la version numérique du présent programme, les références sont cliquables.

Sommaire

1	La mairie en quelques chiffres (arrondis)	1
2	Service public et bien commun	2
3	Santé et logement	7
4	Tranquillité	11
5	Écologie et cadre de vie	15
6	Massy pour la paix	21
7	Probité et démocratie	23
8	Sources de financement	24

1. La mairie en quelques chiffres (arrondis)

-  La mairie dispose d'un **budget annuel minimal estimé à 107 millions d'euros**, qui peut augmenter grâce aux subventions et aux emprunts.
-  Les dépenses annuelles de la mairie s'élèvent à environ **105 millions d'euros**.
-  En **10 ans**, la dette de Massy a augmenté de **50 %**, passant de 63 millions à **96 millions d'euros**.
-  Massy compte **52 000 habitants** et emploie **1 200 agents municipaux**.
-  **25 % des Massicois** vivent dans un HLM, et leur nombre n'a pas augmenté depuis 2016! Massy respecte toujours la loi SRU, mais avec des bâtiments vieillissants puisque les HLM ont en moyenne **16 ans d'ancienneté** contre **12 pour le reste des constructions**.
-  **13 % des Massicois** occupent des logements sociaux réservés aux catégories socio-professionnelles intermédiaires et supérieures.

- 👤 **Le taux de pauvreté est alarmant : 19 % des moins de 30 ans** gagnent moins de 60 % du revenu médian (contre 14 % au niveau national). Les locataires sont les plus touchés par cette précarité.
- ♀ **A catégorie socio-professionnelle égale, les Massicoises ont un salaire 18,5 % plus faible que les Massicois** en moyenne.

2. Service public et bien commun

2.1. Cantines gratuites

Un enfant sur quatre ne mange pas à sa faim en France en 2024.¹ En plus d'avoir un impact direct sur la santé, cette insuffisance alimentaire détériore notablement la qualité d'apprentissage des enfants. **La mairie a le devoir d'assurer à tous les enfants une alimentation décente et équilibrée** en rendant les cantines scolaires gratuites, conformément à l'idée d'un service public universel et égalitaire.

Notons que **la moitié des enfants massicois ne déjeunent pas à la cantine le midi.**² Nous veillerons à ce que tous les enfants de Massy puissent déjeuner tous les jours de la semaine, quelles que soient les raisons de leur absence actuelle.

Mesures concrètes :

1. **Dès la rentrée 2026, nous rendrons la cantine gratuite pour tous les enfants de maternelle et primaire scolarisés à Massy.**
 - 💰 **Coût annuel estimé : 3 850 000 €** (pour le nombre actuel de repas, qui pourrait doubler). La mairie finance déjà 50 % du prix des repas, ce qui rend cet investissement accessible.
 - 👤+ Cette mesure nécessitera le recrutement de personnel qualifié pour répondre à l'augmentation prévisible du nombre d'enfants. Au total, nous prévoyons en fourchette haute une mesure qui coûterait 7 millions d'euros par an.
 2. **Nous poursuivrons les efforts** pour proposer des repas sains, locaux et issus de l'agriculture biologique, tout en soutenant l'éducation au goût des enfants.
- 🚌 **Nous négocierons avec le département et la région** pour étendre la gratuité des cantines aux collèges et lycées de Massy et des communes environnantes. Il faudra également

1. Rapport de l'UNICEF de 2024

2. Projet Éducatif Territorial 2022-2025 de Massy

se conventionner avec d'autres villes du département. Certaines personnes rencontrées en porte à porte sont obligées d'envoyer leurs enfants à l'institut spécialisé des jeunes sourds de Bourg-la-Reine par exemple.

2.2. Régie publique de l'eau avec les 50 premiers litres par jour et par personne gratuits

L'approvisionnement et la distribution d'eau potable en France sont des **enjeux nationaux** cruciaux qui demandent une planification minutieuse, notamment à cause de changements structurels accrus dus au changement climatique. En raison de l'incapacité des marchés à orienter correctement l'investissement, mais également en raison du caractère **stratégique** et intégré de ce secteur, seuls les pouvoirs publics apparaissent en capacité de planifier et gérer ce domaine (ainsi que tous les domaines qui nécessitent une planification, comme l'énergie). À Massy, comme dans toute l'intercommunalité gérée par la SEDIF, la distribution de l'eau potable est assurée en délégation de service public par Veolia et sa filiale L'Eau d'Île-de-France.³ La mairie est responsable de la gestion du service public de l'eau, c'est pourquoi nous porterons auprès de l'intercommunalité notre **volonté de créer une régie publique de l'eau**. Ce choix d'avenir est aussi le gage d'une réduction des coûts, et donc du prix de l'eau pour l'ensemble des habitant·e·s.

En parallèle de cette régie publique, nous **instaurerons la gratuité des 50 premiers litres d'eau par jour et par personne**, conformément aux recommandations de l'OMS pour vivre dignement. Cela représente à peu près la moitié de la consommation par jour et par personne des Franciliens.^{4 5}

Mesures concrètes :

1. Nous **initierons les démarches** pour créer une régie publique de l'eau.

 Massy dépend du réseau intercommunal : nous travaillerons avec **la SEDIF** pour former du personnel et pour une transition maîtrisée.

 Nous **nous inspirerons des villes ayant adopté une régie publique** pour apprendre de leur expérience.⁶

2. Nous **rendrons gratuits les 50 premiers litres d'eau par jour et par personne**.

3. Site web de l'Eau d'Île-de-France

4. Site web du Centre d'Information sur l'eau

5. Statistiques sur la consommation d'eau

6. Exemple de transition vers une régie publique de l'eau

🗳️ **Coût annuel estimé** : 2 030 860 €, que nous dégagerons en **passant du privé au publique**.

👉 Nous **lutterons contre la surconsommation** pour préserver cette ressource en augmentant la facturation à partir d'un certain seuil de consommation.

2.3. Gratuité des transports : renforcer la mobilité douce

Massy est située **au cœur du réseau de transports en commun d'Île-de-France**. Pourtant, les transports en commun ne permettent pas une bonne communication entre les quartiers. L'arrivée du métro 18 en 2026 et 2027 pourrait améliorer l'accessibilité de la ville, pourvu que la mairie mette en place les infrastructures nécessaires à ce renouveau dans les transports massicois.

Pour autant, cette nouvelle ligne n'effacera pas les tensions grandissantes entre voitures, bus, cyclistes et piétons, symptomatiques d'un **réseau routier surexploité et dangereux**.

Nous mettrons donc en place une **politique de transport favorisant les mobilités douces** de manière à accroître l'usage du vélo et des transports en commun, réduire les tensions entre usagers et désengorger le réseau routier. Pour ce faire, nous créerons des **pistes cyclables sécurisées** dans l'ensemble de la ville et inciterons la communauté de communes à faire de même pour développer l'usage du vélo.

Enfin, nous **rendrons les navettes scolaires gratuites**, et renforceront les navettes gratuites, sur le modèle de celles de l'agglomération Paris-Saclay, avec **un trajet adapté** pour améliorer la mobilité entre les différents quartiers de Massy et ainsi réduire leur ségrégation.

Mesures concrètes :

1. Nous **améliorerons la desserte des quartiers** par des bus fiables et fréquents et permettant d'accéder rapidement aux infrastructures massicoises.

🕒 Nous **négozierons avec Île-de-France Mobilités** pour augmenter la fréquence des lignes (par exemple la ligne 119) et nous augmenterons la fréquence des navettes gratuites J et V.

2. Nous **construirons des pistes cyclables sécurisées** selon les recommandations des experts.

🗳️ **Coût annuel estimé** : Entre 500 000 et 1 500 000 € en fonction des travaux, c'est-à-dire entre 10 et 30 € par habitant et par an.

 Nous **installerons des parkings vélo sécurisés** dans tous les quartiers.

3. Nous **consulterons les citoyens** pour adapter les abords de la gare Massy-Opéra.

 Nous prévoyons l'installation d'arrêts de bus afin que ce nouvel arrêt de métro bénéficie à toutes et tous.

 Nous **étudierons la création d'un parking souterrain** pour réduire les conflits près de l'hôpital Jacques Cartier.

4. Nous **développerons le covoiturage** pour désengorger les routes.

 Cela est déjà fait dans d'autres villes comme Grenoble ou Lyon.

 Cette initiative passera par plusieurs actions en parallèle : sensibilisation des massicois·e·s sur le sujet, création de zones de parking réservées au covoiturage, développement d'une application gratuite pour le covoiturage.

 Nous mettrons également en place des indicateurs de suivi pour étudier l'impact de cette mesure.

5. Nous **rendrons les navettes scolaires gratuites** pour tous les élèves massicois.

 Pour les primaires prenant la navette scolaire avec accompagnateur.

 Pour les collégiens habitant loin de leur collège.⁷

 Pour les lycéens allant au lycée international de Palaiseau.⁸

2.4. Sécurité sociale de l'alimentation

Si le cadre actuel des pouvoirs municipaux limite la mise en place de projets radicalement émancipateurs, il existe au moins un sujet dont il faut absolument s'emparer : la **sécurité sociale de l'alimentation**. Il s'agit d'étendre cette protection collective qu'est la sécurité sociale au droit à une nourriture digne. Ces projets se multiplient en France, soutenus par des propositions de loi en ce sens.⁹ Nous en profiterons pour lancer notre propre expérimentation locale, d'autant plus que Massy est proche de nombreux lieux de production agricole. **Une cotisation indexée sur le revenu permettra à tous les adhérents de bénéficier d'un droit inaliénable à une nourriture saine.**

Mesures concrètes :

1. Nous lancerons une expérimentation locale de sécurité de l'alimentation en nous fondant sur les nombreuses initiatives déjà à l'œuvre.

7. La mairie fait actuellement peser sur les familles le coût des transports scolaires

8. Seul le lycée international de Palaiseau bénéficie d'une navette

9. Proposition de loi n°386 de la 17^e législature

-  Cette expérimentation se fonde sur le constat que **plus de 5 millions de personnes ont recours à l'aide alimentaire en France**. Par ailleurs, nombre de producteurs agricoles français ne parviennent pas à **vivre dignement** de leur travail.
 -  La sécurité sociale de l'alimentation vise à mettre en place un système de **solidarité** pour s'assurer face au risque de ne plus pouvoir manger à sa faim ou de ne plus pouvoir accéder à des produits sains et, s'agissant des producteurs, de ne plus pouvoir vivre dignement de leur travail et produire des aliments dans le respect de l'environnement.
 -  Le fonctionnement est **simple** et reprend le principe de la sécurité sociale : en contrepartie de cotisations individuelles, chacun reçoit une allocation utilisable auprès de producteurs ou de commerçants conventionnés.
 -  De telles initiatives ont déjà vu le jour à Montpellier, Lyon et bientôt Paris. Elles sont très souvent **soutenues** par les collectivités territoriales, l'État et même les caisses de sécurité sociale et les mutuelles, ce qui souligne leur **importance sur la santé** de toutes et tous.
2. Nous établirons les principes de cette sécurité sociale de manière **claire et transparente**.
-  Tout le monde doit avoir accès à une **alimentation saine, indépendamment de ses ressources**.
 -  Les cotisations seront indexées sur le revenu selon le principe de **solidarité** qui nous est cher.
 -  Le système fonctionnera de manière **démocratique**, notamment pour attribuer le conventionnement des entités économiques et associatives (producteurs, distributeurs, restaurateurs, etc.) auprès desquelles il sera possible de s'approvisionner en produits alimentaires.
 -  Nous soutiendrons des modèles agricoles **rémunérateurs** pour les producteurs, **respectueux de l'environnement et des ressources naturelles**.
3. Nous installerons des lieux de collecte des aliments pour **faciliter le fonctionnement** de cette sécurité sociale de l'alimentation.

2.5. Rouvrir des crèches publiques à Massy

Il n'existe **plus aucune crèche publique** à Massy, seulement des places réservées par la mairie dans des crèches privées. Cette situation est **inacceptable**. Nous **rouvrirons des crèches publiques** pour répondre aux besoins des familles.

Mesures concrètes :

-  Nous **créerons des crèches publiques** pour combler le manque criant de places à Massy.
-  Nous vous consulterons pour savoir où installer les crèches, et nous resterons à votre écoute pour que l'accueil de vos enfants soit toujours le meilleur possible.

2.6. À votre écoute pour rendre les services publics réellement accessibles à toutes et tous

Nos échanges avec les Massicois·e·s montrent que **certains services publics sont inaccessibles**, faute de moyens ou en raison de coûts prohibitifs. Nous **garantirons l'accessibilité** de ces services à toutes et tous.

Mesures concrètes :

1. Nous **réduirons le coût** de l'accueil périscolaire et des activités extrascolaires.
 -  En l'absence de données complètes, nous ne pouvons pas promettre la gratuité, mais nous **garantirons l'accès** à toutes les familles, y compris les plus précaires.
2. Nous **améliorerons la prise en charge des seniors**.
 -  Nous favoriserons le passage des EHPADs en **gestion publique** pour réduire les coûts.
 -  Nous mettrons en place une plateforme d'aide administrative pour les demandes d'aides sociales.
-  Nous **créerons des services d'aide juridique et administrative**.
 -  **Aide juridique** pour lutter contre les loyers excessifs.
 -  **Aide administrative** pour les titres de séjour, naturalisations, etc.
-  Nous **étudierons attentivement le fonctionnement du SIMACUR** pour résoudre les problèmes signalés.¹⁰

3. Santé et logement

3.1. Centre municipal de santé avec médecins salariés : généralistes, dentistes, psychologues

10. Site du SIMACUR

Comme partout en France, Massy souffre d'un accès difficile aux soins de santé, souvent dispensés par des acteurs privés, comme l'hôpital Jacques Cartier. **Il est temps que la puissance publique prenne en charge la santé des Massicois**, physique et psychique, avec la création d'un centre municipal de santé de médecins salariés. Ce sera un argument d'attractivité pour les **40 % des jeunes médecins qui recherchent du salariat**, alors qu'actuellement peu de dispositifs en proposent.¹¹ En outre, ce type de structure permet de décharger les médecins de leur tâches administratives, permettant de **gagner jusqu'à 30 % de leur temps de travail en consultations réelles**.¹² Il proposera au médecins qui le souhaitent un mi-temps hospitalier, en lien avec l'hôpital de Saclay récemment construit, qui souffre de difficultés à recruter. Ce centre inclura un service infirmier et une cellule psy, ainsi que, en fonction de son succès, de la médecine de spécialité.

Mesures concrètes :

1. Notre centre de santé sera **accessible et peu coûteux**.

-  Tous les médecins du centre de santé seront **salariés** et conventionnés **secteur 1**.
-  Nous étudierons quels bâtiments peuvent être adaptés en un centre de santé à moindre coût.
-  Coût estimé de l'adaptation d'un bâtiment : 500 000 €.
-  Nous adapterons les lignes de bus et des navettes pour que le centre de santé soit **rapidement accessible**.
-  Les centres de santé sont **stables financièrement**, même lorsque les médecins sont conventionnés secteur 1.

2. Notre centre de santé sera **adapté aux besoins** des massicois·e·s et facilitera le travail des médecins.

-  Nous recruterons des médecins généralistes puis étendrons progressivement à tous les domaines : infirmier·e·s, psychologues, dentistes...
-  Un **secrétariat dédié** au centre permettra aux médecins de ne se concentrer que sur le soin des patient·e·s.
-  Les rendez-vous seront suffisamment longs pour permettre aux praticiens de **prendre réellement soin** de leurs patient·e·s.
-  Nous travaillerons en lien étroit avec l'hôpital public de Paris-Saclay pour **améliorer la qualité des soins** à Massy et sur tout le plateau de Saclay.

11. Rapport de la DREES, *Les médecins d'ici à 2040 : une population plus jeune, plus féminisée et plus souvent salariée*, 2017

12. *Évaluation des tâches non médicales des médecins généralistes en Occitanie : étude transversale par auto-questionnaire*, Jean-Baptiste Prunieres, thèse de doctorat, 2021

➡ Beaucoup de médecins cherchent à pouvoir exercer à l'hôpital et en cabinet, ce partenariat rendra notre centre de santé encore **plus attractif**.

🏠 Nous **construirons d'autres centres** de santé en fonction des besoins et en nous appuyant sur l'expérience acquise par la mise en place du premier centre.

3.2. Augmenter la part de logements sociaux et rendre transparente leur attribution

La mandature actuelle respecte la proportion minimale de logements sociaux. Toutefois, **le nombre de HLM n'a quasiment pas augmenté à Massy**, car la mairie a privilégié la construction de logements sociaux plus onéreux, destinés aux classes moyennes supérieures.¹³ Le logement social à Massy est mécaniquement devenu **inaccessible**, avec des listes d'attente extrêmement longues. Par ailleurs, les conditions d'attribution sont très **opaques** : on ne sait pas si, ni quand, un logement social sera obtenu. Il faut **baisser les loyers**, établir **clairement** les méthodes d'attribution et **construire davantage** de logements sociaux dans des zones dynamiques et bien desservies par les transports en commun.

Mesures concrètes :

1. Nous **requalifions les logements PLS et PLI en HLM** classiques. Les logements sociaux deviendront **réellement accessibles** à toutes et tous, et pas seulement aux plus fortunés.
2. Nous utiliserons le **Droit de Préemption Urbain** pour racheter des logements.¹⁴
3. Nous construirons de **nouveaux logements sociaux** en nous fondant sur les exemples réussis des dernières années.¹⁵

➡ Ces nouveaux logements seront construits sur des **zones déjà bétonnées**, par exemple la zone dite « X% ».

✓ De **nombreux exemples** nous montrent qu'il est possible de construire des bâtiments sociaux modernes d'excellente qualité intégrant des contraintes écologiques et sociales fortes.

🏠 Les futurs logements sociaux de Massy seront **accessibles à toutes et tous** et seront construits de manière à s'insérer harmonieusement dans le paysage massicois. Ils seront évidemment **connectés** au réseau de transports en commun.

🔑 Nous construirons des logements en **Bail Réel Solidaire** pour permettre aux ménages

13. Statistiques complètes de la ville de Massy par l'INSEE

14. Présentation du Droit de Préemption Urbain

15. Projets de construction de logements de la SEMAPA

*les plus modestes d'accéder à la propriété.*¹⁶

-  Nous développerons des **centres d'hébergements** pour les personnes ne pouvant pas accéder à des logements individuels pour en finir avec l'absurdité des hébergements dans des hôtels sociaux, coûteux et insalubres.
-  Nous attribuerons les logements sociaux de manière **transparente** en transformant le « quota du maire » en quota du conseil municipal, soumis à discussion après élaboration d'une **grille claire de critères** pour mettre fin au clientélisme.

3.3. Plafonner les loyers : lutter contre la gentrification

*Le développement extraordinaire des transports à Massy, notamment avec l'arrivée de la ligne 18, provoque une **spéculation immobilière** intolérable, que la mandature actuelle accompagne. Cette dynamique inégalitaire pousse les classes populaires à **quitter les quartiers favorisés** de Massy au profit des plus riches. Il faut rendre Massy de nouveau accessible en demandant à l'État d'intégrer la ville au dispositif d'**encadrement des loyers**, ce qui permettra **immédiatement** à tout le monde de respirer financièrement.*

Mesures concrètes :

-  Nous mettrons immédiatement en place un encadrement des loyer, comme la loi l'y autorise.¹⁷
-  Un arrêté préfectoral permettra de fixer un montant maximal du loyer par m².
-  Nous mettrons en place un service juridique gratuit pour défendre les droits des locataires.
-  Nous réquisitionnerons les logements vacants depuis plus d'un an, comme la loi l'y autorise.¹⁸

3.4. Limiter les locations Airbnb à 90 jours par an et les résidences secondaires

*Réduire la tension locative, c'est aussi limiter le logement de plaisance au profit du logement quotidien. Nous **limiterons donc la durée de location des appartements type Airbnb à 90 jours par an.***¹⁹ *Nous **augmenterons également la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, actuellement fixée à seulement 20 %.***²⁰

16. Présentation du Bail Réel Solidaire

17. LOI n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 sur l'encadrement des loyers

18. Loi sur la réquisition des logements vacants

19. Loi n° 2024-1039 du 19 novembre 2024 sur les meublés de tourisme

20. <https://www.impots-locaux.org/impots-locaux-massy-91300>

Mesures concrètes :

-  Nous lutterons contre le logement saisonnier en limitant le nombre de jours de locations saisonnières à 90 par an.²¹
-  Nous **augmenterons** la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.
-  Nous mettrons en place un service pour **lutter contre les abus** : locations saisonnières abusives, division illégale des logements, loyers trop élevés...

4. Tranquillité

4.1. Désarmement de la police : vers une police de proximité

L'escalade de la panique sécuritaire a contribué à dresser les gardiens de la paix contre la population qu'ils sont censés protéger, générant beaucoup de tensions. Un apaisement doit passer par une **réorientation des objectifs de la police vers l'assistance aux populations**. Il faudra par exemple créer une brigade d'assistance administrative, ou encore une cellule de **contrôle que le plafonnement des loyers est bien appliqué**. Dans ce contexte, elle **n'aura plus besoin d'armes à feu**, dont l'efficacité est remise en question.²² Plusieurs habitants nous ont indiqués en porte à porte se sentir menacés par une police municipale armée. Il est même arrivé à certains d'être pointés par la police en intervention au sol alors qu'ils étaient sur leur balcon.

Mesures concrètes :

1. Nous équiperons la police municipale d'**armes non-létales**.

-  Nous continuerons le **dialogue** avec la police nationale pour qu'ils prennent en charge les crimes et délits les plus graves.
-  Cette mesure s'explique aussi par le fait que la formation de la police municipale est plus courte que celle de la gendarmerie nationale, et qu'elle ne forme pas à l'usage d'armes à feu. Par ailleurs, la police municipale demande un niveau d'étude minimal moindre.^{23 24}

2. Nous avons reçu de **nombreux témoignages** évoquant un manque de présence de la police municipale, notamment lorsque des heurts se produisent. Nous initierons un **chan-**

21. Code du tourisme, meublés de tourisme

22. *Do Police need guns? The nexus between routinely armed police and safety*, Clare Farmer, Richard Evans, Taylor & Francis, 2020

23. Modalités de formation de la police municipale

24. Modalités de formation de la gendarmerie

gement structurel profond de la police municipale. Un pilier de ce dernier sera de réinstaller des antennes de la police municipale dans les différents quartiers de la ville pour simplifier leur intervention rapide.

-  Nos policier·e·s municipaux seront **présents** de manière quotidienne sur l'ensemble de la ville. Nous n'hésiterons pas à **recruter plus de policiers** si le besoin s'en fait sentir.
-  En cas de problèmes récurrents ou qui nécessitent l'intervention de la police nationale, **nous serons à l'écoute** pour résoudre la situation aussi vite que possible.

4.2. Politique culturelle et sportive ambitieuse et réouverture des maisons d'animation de quartier

Massy est une ville **fracturée** géographiquement. Les habitants sortent peu en-dehors de leur quartier, limitant l'accès des massicois aux différentes infrastructures. Ceci crée de **nombreuses tensions** entre les quartiers, qu'il faut soigner par une **politique culturelle et sportive ambitieuse** impliquant toute la ville : les écoles, le conservatoire, les associations culturelles et sportives et les différentes infrastructures de Massy comme l'opéra. Par ailleurs, nous souhaitons initier un renouveau de la vie culturelle à Massy en rouvrant les **maisons d'animation de quartier**.

Mesures concrètes :

-  Nous mettrons les associations (notamment culturelles et sportives) au **cœur** de la politique de la ville.
-  En plus des subventions municipales, la mairie peut mettre à disposition des locaux, mettre les associations en contact, organiser des journées des associations...
-  Nous demanderons aux différents acteurs sportifs et culturels, en particulier à l'Opéra, au conservatoire et aux clubs de sports de la ville, de nous aider à permettre à **toutes et tous** de pouvoir faire une activité sportive et une activité culturelle régulière.
-  Une pratique artistique régulière a un **impact positif** sur la santé mentale. Une activité sportive régulière permet de rester en forme physique et mentale sur le long terme.
-  La mairie doit mettre en place des transports pour **faciliter l'accès** à toutes les infrastructures.
-  La mairie doit augmenter le temps d'ouverture des infrastructures (par exemple des piscines).

 Nous demanderons aux différentes associations culturelles et sportives de prendre des **engagements en faveur de l'inclusivité et de l'égalité femme-homme**.

 Nous demanderons des engagements forts pour que les **équipes féminines** bénéficient du même niveau d'entraînement que les équipes masculines. Nous avons eu plusieurs retours sur une différence de traitement très marquée entre les femmes et les hommes dans de grandes associations sportives que sont le rugby et le handball dans la ville.

4.3. Piétonisation et adaptation de la ville aux personnes à mobilité réduite

Notre ville est actuellement une ville bruyante et très encombrée par les voitures, notamment en heures de pointe. **L'usage omniprésent de la voiture a un impact direct sur notre confort de vie et notre tranquillité, que ce soit au niveau de la qualité de l'air, de l'utilisation de l'espace urbain ou encore de la pollution sonore.** En développant le réseau de transports en commun, nous pourrions rendre notre ville **moins dangereuse et moins bruyante tout en préservant notre mobilité**. Ces **politiques de piétonisation** sécuriseront également les personnes à mobilité réduite et seront l'occasion de retravailler le mobilier urbain là où il leur est hostile.

Mesures concrètes :

 Nous prioriserons l'investissement dans les **mobilités douces** (transports en commun et vélo) plutôt que dans les infrastructures réservées aux voitures. Cette priorisation interviendra aussi dans les déviations lors de travaux qui arrêteront de couper les trottoirs en deux constamment.

 Nous aménagerons nos routes pour **prendre en considération les personnes à mobilité réduite**.

 Les bus et navettes devront systématiquement être adaptés en fonction.

 Les rues dangereuses seront réaménagées.

 Nos navettes auront la possibilité de **s'arrêter à la demande** afin de permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder à toutes les infrastructures de Massy.

4.4. Éliminer les publicités

Les publicités ont un impact négatif discret mais réel sur nos vies. En plus de la pollution visuelle et des coûts de nettoyage, **elles rendent la ville dépendante de ces revenus**, influençant à long terme ses décisions. Par ailleurs, elles favorisent la polarisation de la société et

les inégalités sociales en ciblant les plus aisés, en renforçant les stéréotypes de genre et de réussite sociale, et en promouvant un mode de vie consumériste. Elles affectent durablement nos comportements et notre capacité de concentration, **en particulier chez nos enfants.**²⁵ Enfin, elles ont un coût environnemental et énergétique élevé, notamment à cause de la pollution lumineuse. **La tranquillité passe aussi par la lutte contre la pollution visuelle des publicités.**

Mesures concrètes :

1. Nous **réduirons massivement** l'affichage publicitaire dans les lieux publics.
 - ✖ Les panneaux publicitaires seront **supprimés** ou transformés en panneaux d'affichage public pour vous informer des initiatives en cours à Massy.
 - 🔨 Nous nous réapproprions les espaces publicitaires en les remplaçant par **de l'art urbain**.
 - 🌳 Nous remplacerons les panneaux publicitaires par **du mobilier urbain végétalisé** partout où cela sera approprié.
2. A contrario, nous augmenterons le nombre de panneaux d'affichage libre, pour que tous les Massicois·e·s puissent s'exprimer.

4.5. Renforcer le nombre et les conditions de travail des agents municipaux

Les politiques néolibérales utilisent les mesures austéritaires pour **dégrader la qualité des services publics et justifier leur privatisation**. A Massy, cette politique s'observe partout : trop de Massicois·e·s se plaignent d'attentes interminables à la mairie en raison d'agents débordés, et nous avons tous constaté que les infrastructures culturelles et sportives sont ouvertes de moins en moins longtemps. C'est notamment le cas des piscines. **Nous nous opposons à cette idéologie et défendons l'idée d'un service public fonctionnel et accessible.** En renforçant **le nombre, la rémunération et les conditions de travail des agents municipaux**, nous améliorerons significativement la qualité de nos services publics pour le bien de toutes et tous.

Mesures concrètes :

- 👤+ Nous **augmenterons les effectifs** des agents municipaux.
- 🕒 Les services de la mairie seront **accessibles rapidement**, et nos infrastructures culturelles et sportives seront **ouvertes plus longtemps**.

25. Santé Publique France incite fortement à limiter les publicités pour les enfants

 Nous **augmenterons la rémunération** des agents municipaux.

 La plupart des agents municipaux vivent dans des conditions **précaires**, accentuées par la hausse récente du coût de la vie.

 Nous **améliorerons les conditions de travail** des agents municipaux.

 En plus d'une diminution du **stress** grâce à l'augmentation des effectifs, nous nous assurerons que tous travaillent dans des conditions **dignes**, avec les ressources qu'il leur faut pour exercer correctement leurs tâches.

4.6. Renforcer l'éclairage public, moderne et respectueux de la biodiversité

De nombreux Massicois·e·s rencontré·e·s en porte-à-porte se plaignent d'un éclairage nocturne insuffisant, et constatent que l'éclairage de certains quartier n'est allumé que pendant la journée, **sans qu'aucune mesure ne soit prise par la mairie**. Nous apporterons plusieurs solutions pour **répondre à vos demandes tout en limitant la consommation d'énergie et l'impact environnemental**.

Mesures concrètes :

 Nous **rénoverons le système d'éclairage** là où il est défectueux.

 Nous **réduirons la luminosité** de l'éclairage au lieu de le supprimer.

 Nous utiliserons des lampes dont les **longueurs d'onde perturbent moins les insectes**.

 Nous installerons un **éclairage directif**, c'est-à-dire qu'il n'éclaire que les zones de passage, via des lampadaires dirigés proches du sol ou un éclairage directement au sol en bordure de chemin.

5. Écologie et cadre de vie

5.1. Plus d'alimentation bio et locale dans les cantines, avec option laïque systématique

La cantine, au-delà de son rôle nourricier, doit aussi façonner les habitudes de consommation des enfants, qui seront les adultes de demain. C'est pourquoi il faut viser **100 % d'alimentation bio et locale dans les cantines scolaires**, afin de préserver la santé des enfants et de soutenir les agriculteurs environnants. Nous intensifierons donc les efforts de la mandature précédente dans ce sens.

Mesures concrètes :

1. Nous viserons **100 % d'alimentation bio et locale dans les cantines scolaires.**

 Depuis quelques années, les cantines de Massy stagnent autour de 40 % de nourriture dite « responsable », avec **seulement 15 % de nourriture bio !**

 Augmenter la part de l'alimentation bio dans les cantines sera un objectif que nous poursuivrons pendant toute la mandature.

2. Nous offrirons à nos enfants une **réelle éducation au goût** pour leur apprendre à mieux apprécier les aliments du quotidien, en particulier les fruits et légumes, essentiels à une vie en bonne santé.

5.2. Egalité femme-homme et lutte contre les discriminations

Les statistiques sur les discriminations en France sont effrayantes : **une personne sur cinq** déclare avoir été victime de discrimination au cours de sa vie.²⁶ Selon le Défenseur des droits, 95 % des discriminations ne sont jamais signalées, faute d'interlocuteur identifié, de confiance dans les institutions ou par crainte des conséquences.²⁷

Les statistiques de la ville montrent que **Massy est une ville profondément inégalitaire**, notamment entre les femmes et les hommes : les femmes ont un salaire moyen 18,5 % moins élevé.²⁸ **Nos portes-à-portes le confirment** : à Massy, les femmes ont moins accès aux infrastructures et services publics, ce qui rend mécaniquement plus difficile leur vie professionnel.

Nous nous engageons à **lutter contre les discriminations**, peu importe sa nature, pour assainir notre cadre de vie à toutes et tous.

Mesures concrètes :

 Nous imposerons à toutes les entreprises présentes d'être **complètement transparentes** sur les écarts de salaire entre les hommes et les femmes. Ce sera bientôt une obligation légale à l'échelle nationale.²⁹

 Nous créerons un **dispositif pour aider les familles monoparentales.**

 Les enfants auront un **accès prioritaire** aux crèches et à l'accueil périscolaire.

26. Article de l'Observatoire des inégalités

27. Article du Défenseur des Droits

28. Statistiques de l'INSEE sur les inégalités de salaire

29. Transparence des salaires : ce qui va changer en 2026.

-  Un **point d'accueil municipal dédié** sera à votre service.
-  Nous développerons des **réseaux d'entraide** pour tisser un lien solidaire dans la ville.
-  Nous créerons un **office municipal de lutte contre les discriminations**.
 -  Nous avons entendu de nombreux **témoignages d'inégalité** d'accès aux infrastructures massicoises. Ces pratiques sont inadmissibles et nous lutterons pour les faire disparaître.
 -  Il **féderera et facilitera le travail des associations** autour de la thématique des discriminations.
 -  Un **personnel formé** sera à votre écoute pour recueillir et traiter les signalements, accueillir et accompagner les victimes, ou encore produire des **données locales** utiles à l'action publique.
 -  Des **permanences fixes (et peut-être mobiles)** permettront à toutes et tous, y compris les enfants, de venir et d'être aidé par la mairie.

5.3. Débétonner Massy : stop à l'artificialisation des sols, désimperméabiliser partout où c'est possible

Il suffit de consulter le Plan local d'urbanisme de Massy pour constater que **la ville est presque entièrement bétonnée**.³⁰ À l'heure où les effets du réchauffement climatique se renforcent chaque année, artificialiser un mètre carré de terre supplémentaire est une folie. Toutes les opportunités de rendre aux Massicois leur sol, notamment pour y **installer de l'agriculture ou des jardins partagés**, devront être saisies.

Mesures concrètes :

-  Nous nous engageons à **ne pas augmenter le taux d'artificialisation** de Massy.
-  Nous **désimperméabiliserons les sols** de Massy dans tous les quartiers de manière progressive.
 -  L'artificialisation des sols favorise les **îlots de chaleur** en été.^{31 32} Au contraire, les végétaux (via l'évapotranspiration) réduisent l'intensité et la durée des îlots de chaleur, rendant la ville beaucoup plus vivable.
 -  Nous en profiterons pour initier la création de **jardins partagés** dans toute notre ville, pour donner à toutes et tous l'opportunité d'apprendre à mieux connaître les plantes que nous mangeons.

30. Voir le plan local d'urbanisme de Massy

31. Explications sur les îlots de chaleur urbains

32. Présentation des îlots de chaleur par le CNRS

 Nous soutiendrons les initiatives locales de **maraîchage**.

5.4. Lutte contre les passoires thermiques : subventions et isolation par l'extérieur

Augmentation drastique du confort de vie, réduction de la consommation en énergie, accroissement de la durée de vie des bâtiments... **L'isolation thermique est une initiative essentielle** dans le cadre de l'adaptation au changement climatique et de la sobriété énergétique. Les mairies portent une grande responsabilité à ce sujet, car elles initient les programmes d'aide à la rénovation et ont le choix d'autoriser ou interdire **l'isolation des bâtiments par l'extérieur**, qui est de loin la plus efficace.³³

Le délaissement des aides à la rénovation énergétique est symptomatique d'une **gestion irresponsable de la mairie**, à l'heure où les résultats scientifiques montrent que pour être efficace, l'isolation thermique d'un bâtiment doit être faite avec sérieux et exigence.³⁴ Notre mairie reprendra cette place d'aide, **laissée vacante par l'état**. En parallèle de ces aides, nous entreprendrons une **rénovation systématique des bâtiments publics et des logements sociaux** de Massy qui sont actuellement laissés dans un état déplorable, dans l'attente par la mairie de pouvoir justifier leur démolition.

Mesures concrètes :

 Nous mettrons en place un **service d'aide à la rénovation énergétique**.

 **Nous vous aiderons** à faire vos demandes de subventions auprès de l'Etat, et mettrons en place notre propre système de subventions

 Notre service **coordonnera la rénovation énergétique des bâtiments**. C'est un point essentiel pour **limiter les coûts**.

✓ Nous nous assurerons de la **qualité des travaux d'isolation**, qui doivent être fait avec exigence pour être réellement efficaces.

 Nous autoriserons les demandes d'**isolation par l'extérieur** afin de préserver l'espace de vie. C'est par ailleurs la méthode la plus efficace.

 Nous veillerons à ce que **tous les bâtiments publics** soient isolés convenablement.

 Nous entreprendrons la **rénovation et l'isolation de tous les logements sociaux** de Massy, pour certains laissés à l'abandon.

33. Législation sur la rénovation thermique par l'extérieur

34. Résultats d'une politique d'isolation peu ambitieuse

5.5. Multiplier les jardins partagés

Deux problèmes se posent concernant le lien à la terre à Massy : la bétonisation massive, et le fait que les rares espaces de terre nue sont classés en zone urbanisée au PLU, où l'agriculture est interdite. En revanche, il est possible d'y développer de l'agriculture urbaine.³⁵ Il faut préserver ces précieux mètres carrés de terre nue en les transformant en jardins partagés. Cette mesure favorisera aussi le contact avec la nature dans une ville où 89 % des logements sont des appartements.³⁶ Elle permettra également d'éduquer au bien-manger, notamment pour les enfants, et d'embellir les quartiers tout en luttant contre les îlots de chaleur.

Mesures concrètes :

-  Nous installerons des **jardins collectifs** partout où cela est possible.
-  Ces lieux de vie commune seront **conçus, construits et cultivés collectivement** par les habitants d'un quartier. Ils répondront aux attentes et aux besoins des habitants. Ce sont eux, réunis en association, qui décident de sa création et gèrent le jardin quotidiennement.
-  En plus de la production de nourriture, les espaces végétalisés **diminuent l'intensité et la durée des vagues de chaleur**.
-  Les jardins partagés permettent aussi de **rompre l'anonymat**, favoriser les rencontres et nouer des liens entre les habitants du quartier quel que soit leur âge, leur culture et leur milieu social.
-  Nous aiderons la **création de collectifs citoyens** pour vous réunir autour de ces projets.
-  Nous tirerons profit de ces espaces pour **éduquer au bien-manger** et pour nous **sensibiliser au jardinage**.

5.6. Élargir les horaires d'ouverture des infrastructures culturelles et sportives, et notamment des piscines

Ceux qui visent la destruction du service public utilisent une technique éprouvée : le rendre impraticable, notamment en réduisant ses horaires d'accès, pour ensuite le supprimer en invoquant son manque d'usage. C'est ce qu'on observe dans la gestion des piscines de Massy, dont les horaires d'ouverture coïncident avec les heures de travail de la majorité des habi-

35. L'Etat promeut les jardins collectifs

36. Dossier complet de la commune de Massy (91377) de l'INSEE, section LOG T2

tants, ce qui favorise leur privatisation progressive. Il faudra recruter du personnel pour rendre ces services à nouveau accessibles.

Mesures concrètes :

-  Nous **augmenterons les horaires d'ouverture** de toutes les infrastructures de la ville : terrains de sports, piscines, médiathèque...
-   Nous faciliterons également l'**accès aux structures**, trop souvent réservées à un nombre limité de Massicois-e-s. Par exemple, la piscine sera ouverte plus longtemps, et l'opéra permettra aux classes de musique et de danse de créer leur spectacle.
-  Nous **choisirons avec vous les horaires d'ouverture** pour qu'ils soient adaptés à vos disponibilités.
-  Nous **recruterons plus de personnel**.
-  L'augmentation de la disponibilité des infrastructures passe aussi par leur **rénovation** avant qu'elles ne se dégradent.
-  Nous faciliterons également l'**accès aux écoles, collèges et lycées**.

5.7. Créer des lieux communs : fab lab, salle d'arcade, etc.

Ouvrir des lieux communs poursuit deux objectifs majeurs : renforcer le lien entre les Massicois et réduire l'impact écologique de nos activités par le partage de matériel. Sur le plan culturel et de divertissement, **il faut des lieux les plus inclusifs possible, comme une salle de jeux ou d'arcade**. Sur un plan plus matériel, il est possible de créer des espaces de partage de machines coûteuses individuellement, mais abordables collectivement, pour que chacun puisse exprimer sa créativité. Cela peut inclure des **ateliers d'outils partagés** ou un fab lab, pour faciliter le prototypage, notamment pour les jeunes. Ces lieux, comme tous ceux prévus dans ce programme, devront être implantés dans les quartiers délaissés de Massy, afin de rééquilibrer la dynamique de la ville.

Mesures concrètes :

-  Nous vous **consulterons** pour créer des lieux de vie communs.
-  Nous déterminerons **avec vous où les installer**, l'objectif étant de redynamiser les quartiers délaissés de la ville.
-    Nous déciderons avec vous en quoi consisteront exactement ces **espaces de partage** : fab lab, salle d'arcade, studio d'enregistrement... Vous serez acteur du renouveau de la ville!

6. Massy pour la paix

6.1. Soutenir les peuples opprimés

Nous ne pouvons cautionner le fait que partout dans le monde, **les peuples sont opprimés et privés de leur liberté à disposer d'eux-mêmes.**³⁷ Iraniens, Palestiniens de la bande de Gaza, Ouïghours, Afghans... Massy doit prendre ses responsabilités et **dénoncer les crimes** commis contre les peuples, minorités ethniques, minorités de genre, enfants... Cela passe par des **prises de position symboliques et politiques, par la mise en place d'actions de sensibilisation du public ou encore par un soutien logistique, juridique et financier.**

Mesures concrètes :

-  Le conseil municipal votera des motions pour **condamner les massacres, les génocides ou les violations des droits humains**, et les transmettre aux autorités nationales, européennes et internationales (ONU, UE...).
-  Ces textes peuvent aussi appeler à des sanctions ciblées ou à des enquêtes indépendantes.
-  Nous organiserons des **actions de sensibilisation** du public.
-  Nous créerons des **espaces de débats** en participant à l'organisation de conférences, projections-débats ou expositions sur les crises humanitaires, en partenariat avec des associations (Amnesty International, CCFD-Terre Solidaire...) et l'intercommunalité.
-  Nous proposerons aux écoles d'inclure des modules sur **les conflits, les droits humains et la paix** dans les programmes éducatifs.
-  Nous favoriserons l'**action citoyenne** en étant à votre écoute et en vous aidant à mettre en place des initiatives (pétitions, dons...).
-  Nous travaillerons avec les pôles culturels de la ville pour **mettre en lumière des cultures et artistes issus de peuples opprimés.**
-  Nous **assumerons nos responsabilités** et montrerons que nous nous opposons fermement aux violations du droit international.
-  Nous excluons de nos contrats les entreprises impliquées dans des violations des droits humains.
-  Nous appellerons l'État à **appliquer des sanctions** contre les responsables de crimes, via des courriers ou des motions.

37. Rapport d'Amnesty International 2025

 **Nous soutiendrons les associations** qui portent plainte pour crimes de guerre ou crimes contre l'humanité.

6.2. Jumelage avec une ville palestinienne

À l'heure où le gouvernement israélien tente d'effacer l'identité palestinienne,³⁸ et dans la continuité de la récente reconnaissance de l'État palestinien par la France, **la ville de Massy doit se positionner en se jumelant avec une ville palestinienne**. En plus d'être une action symbolique forte en soutien d'un peuple victime d'un génocide, le jumelage est un **outil de coopération** décentralisée à portée humanitaire et politique. Face à la marginalisation médiatique de la Palestine, le jumelage offre une tribune pour **faire entendre la voix des Palestinien·e·s**.

Mesures concrètes :

-  **Nous organiserons un jumelage avec une ville Palestinienne.**
-  **Nous organiserons des échanges culturels et éducatifs.**
-  **Nous partagerons notre expertise** en gestion municipale (eau, déchets, urbanisme) pour aider les villes palestiniennes à fonctionner malgré l'occupation.
-  **Nous soutiendrons la documentation des violations des droits humains.**
-  **Nous discuterons avec vous** des modalités d'aide humanitaire que nous pourrions apporter toutes et tous, ensemble.

6.3. Motion contre la guerre : dénoncer le génocide à Gaza, la guerre en Iran et en Ukraine et l'impérialisme américain

L'escalade des violences à l'échelle mondiale due aux interventions militaires des États-Unis au Venezuela et en Iran, au mépris de toutes les règles du droit international, est insupportable. Il en est de même pour la guerre en Ukraine perpétrée par la Russie. Par ailleurs, la récente déclaration du chef d'état-major des armées face aux maires de France est aussi indécente qu'inquiétante. **Nous souhaitons montrer que notre ville s'oppose à toutes les guerres** : nous n'enverrons pas nos enfants mourir pour les puissants, et nous condamnons fermement l'impérialisme occidental qui semble revenir dans une phase hyper-agressive.

Mesures concrètes :

-  **Nous voterons une motion contre la guerre.**

38. *Gaza Genocide: a collective crime*, rapport du rapporteur spécial des Nations Unies

🚩 *Nous demanderons à l'État français de tout mettre en œuvre pour faire respecter le droit international.*

6.4. Subventions aux associations humanitaires de la ville, mise en place de centres d'accueil pour les réfugiés et personnes en détresse

*Les collectifs, personnes et associations qui mènent des actions de terrain à l'international, comme Urgence Palestine ou la Cimade, doivent être activement soutenu-e-s par la ville.^{39 40} Ils et elles représentent fièrement notre ville en appliquant quotidiennement l'idéal de fraternité qui est le nôtre. **La ville doit renouer avec son histoire protectrice. De nouveaux centres d'accueil pour réfugiés et personnes en détresse** auront vocation à accueillir et prendre soin de toute personne dans le besoin : personnes à la rue, victimes de violences conjugales, personnes LGBT exclues de chez elles. **Tout le monde a droit à la dignité.***

Mesures concrètes :

💰 **Nous subventionnerons les associations humanitaires de la ville.**

🏠 **Nous installerons des centres d'accueil** pour les réfugiés et personnes en détresse.

🤝 Ce seront des **lieux d'espoir** où toutes et tous les massicois-e-s pourront, bénévolement, consacrer un peu de temps pour **prendre soin de celles et ceux qui en ont le plus besoin.**

🗨️ Ils seront tenus en étroite collaboration **avec les associations humanitaires** afin d'assurer leur bon fonctionnement.

7. Probité et démocratie

7.1. Indemnité du maire fixée à 1,5 fois le SMIC

*L'un des problèmes de notre démocratie représentative est que **les élus peuvent trouver un intérêt financier à faire campagne, plutôt qu'à servir le bien commun.** Des élus bien intentionnés en début de mandat peuvent aussi être corrompus à terme par les avantages matériels de leur fonction. Nous proposons donc de réduire l'indemnité du maire pour limiter ce phénomène. **1,5 fois le SMIC** est une somme qui nous semble suffisante.*

39. Site web de la Cimade

40. Le gouvernement œuvre pour la dissolution d'Urgence Palestine

7.2. Conditionner l'indemnité des élus à leur présence aux conseils municipaux

*Le raisonnement précédent concernant le maire s'applique à tous les conseillers municipaux. **Ceux-ci devront justifier leur absence à un conseil municipal pour continuer à percevoir leur indemnité**, sans quoi celle-ci sera suspendue pour l'année en cours.*

7.3. Instaurer les consultations d'initiatives citoyennes, y compris pour révoquer le maire en place

*La consultation citoyenne ne doit pas être un outil descendant, utilisé ponctuellement. Les citoyens doivent pouvoir s'emparer spontanément des sujets qui les concernent. La saisine d'une consultation citoyenne pourra se faire via une plateforme mise en place si nous arrivons au conseil municipal. Elle permettra d'**activer une consultation sur les sujets plébiscités par 10 % du corps électoral, y compris la révocation du maire en place**. Car il n'y a aucune raison que la démocratie se limite à glisser un bulletin dans une urne tous les six ans, sans moyen de contrôle intermédiaire.*

7.4. Faciliter l'accès aux salles municipales

La plateforme de consultation envisagée permettra également de réserver les salles de la mairie pour en faciliter l'accès.

7.5. Transitionner vers des outils numériques open source à la mairie

*La manière dont les GAFAM sont en train de verrouiller tous nos outils numériques doit nous inquiéter. Le passage à Windows 11 avec le stockage des données utilisateurs sur des clouds étasuniens pose de sérieux risques pour leur confidentialité. Il nous faudra au maximum, et en collaboration avec les agents et les usagers, **transitionner vers des outils numériques de l'internet libre**, et les promouvoir globalement à l'échelle de la commune.*

8. Sources de financement

Un certain nombre de nos mesures réclament des dépenses dont il faut anticiper les recettes. Cela est d'autant plus important que nous vivons une dynamique de fond ces dernières années de suppression des recettes directes de la commune, la dernière en date étant la taxe d'habitation sur les résidences principales. C'est une stratégie pour assujettir les collectivités aux subventions de l'état, et donc centraliser le pouvoir en les rendant dépendantes des volontés du gouvernement en place, quelle que soit la couleur politique des

maires élu·e·s. La place centrale de Massy dans la desserte du plateau de Saclay nous donne un rapport de force. Néanmoins il nous faut anticiper des postes de recette pour compenser d'éventuelles baisses de dotations :

- ➡ Un augmentation de la cotisation financière des entreprises (CFE). Cette dernière est actuellement de 24 %, 4 points en dessous de la moyenne nationale, alors que Massy est un pôle économique majeur avec de nombreuses grandes entreprises. Nous l'augmenterons à la moyenne nationale de 28 % par défaut.
- ➡ Nous augmenterons la majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires qui n'est que de 20 %. Ces dernières représentent 3 % des logements à Massy.
- ➡ En fonction du niveau moyen d'imposition des propriétaires, nous envisagerons également d'augmenter la taxe foncière, qui est malheureusement à taux fixe et ne peut être échelonnée en paliers.



Contact : massy-insoumise.2026@proton.me